



Le programme *Faune-Forêt* Portrait des deux premières années



La Fondation de la faune du Québec est active en forêt privée depuis près de 30 ans.

Depuis octobre 2015, le programme *Faune-Forêt* a permis à la Fondation d'accroître son implication pour la conservation et la mise en valeur des habitats fauniques dans les boisés privés du Québec.¹

À ce jour, 96 projets ont été soutenus par le programme *Faune-Forêt* pour un total d'investissement de **1 200 000 \$**.

Près de 50 % de cette aide financière a été attribuée à des projets supportés depuis de nombreuses années par la Fondation, soit :

- l'**aménagement de l'habitat hivernal du cerf** (4 %) ;
- l'ajout d'un **volet faunique aux plans d'aménagement forestier** des propriétaires (12 %) ;
- la **conservation volontaire des milieux humides forestiers** (32 %) par les propriétaires.

L'autre moitié des investissements a permis de soutenir une variété complémentaire de projets, dont :

- la **conception de plans** (17 %) permettant d'orienter, par exemple, les travaux forestiers favorables au cerf de Virginie dans ses habitats d'hiver de l'Est-du-Québec ou encore, d'identifier les travaux fauniques propices au petit gibier dans le Centre-du-Québec ;
- la **conservation volontaire de boisés** (25 %) par les propriétaires, afin de maintenir les derniers massifs forestiers de la Montérégie et les liens entre eux ou encore, de maintenir et régénérer les dernières érablières argentées du Lac Saint-Pierre, habitats riches en biodiversité ;
- le **transfert d'information** (8 %) aux propriétaires forestiers par des initiatives comme :
 - la production de **guides**, dont celui des saines pratiques en forêt privée de la Fédération des producteurs forestiers du Québec ou celui présentant les aménagements possibles pour favoriser et cohabiter avec les animaux à fourrure ;
 - la tenue de **rencontres**, par exemple, avec des propriétaires de boisés situés dans l'habitat d'hiver du cerf de Virginie afin de les informer des aménagements favorables à l'espèce ;
- l'**évaluation des résultats fauniques** (2 %) comme celle des projets d'aménagement pour le cerf de Virginie sur les propriétés privées.

1 Le programme d'aide financière en milieu forestier sur terre privée de la Fondation de la faune du Québec a été adapté suite aux résultats positifs obtenus par les 6 projets pilotes d'aménagement intégré par sous-bassin versant - 2010 à 2014, et d'une consultation menée auprès de divers partenaires fauniques, forestiers, environnementaux et gouvernementaux.

En conclusion, le programme *Faune-Forêt* a permis à la Fondation de poursuivre son implication auprès des propriétaires de boisés du Québec et d'élargir son soutien aux besoins actuels. Ce sont 52 % d'initiatives nouvelles qui ont été supportées, visant à maintenir et accroître la richesse des habitats présents en forêt privée et la productivité faunique. Cela représente une augmentation de 256 000 \$ (43%) du budget annuel alloué spécifiquement à la forêt privée et le financement de 18 nouveaux promoteurs (42%) qui y interviennent.

